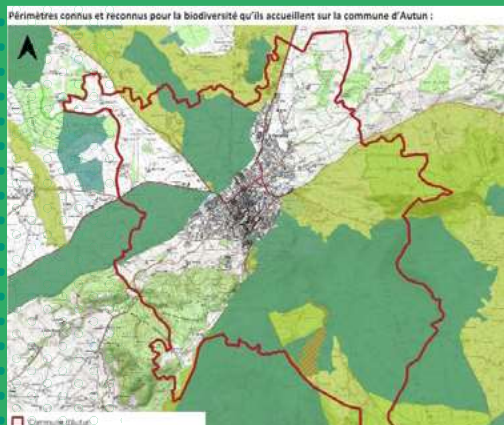


ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE à Autun et Epertully

AXE 4
Préserver les milieux naturels



RÉALISATIONS : 2022

Epertully 63 habitants
Autun 13 000 habitants
Deux communes reconnues comme ayant un intérêt écologique fort.

CONTEXTE

Le projet d'[Atlas de la Biodiversité Communale](#) a constitué en la production d'un document d'inventaire floristique et faunistique, mettant en lumière les enjeux de biodiversité locaux.

Réalisés par des experts avec la participation des citoyens, les Atlas ont mis en évidence 23 espèces menacées pour [Epertully](#) et 8 protégées.

À [Autun](#), l'Atlas a permis de découvrir la présence de 88 nouvelles espèces qui viennent s'ajouter à celles qui avaient déjà été recensées, pour un total de 87 espèces menacées et 241 protégées.

COÛT ABC AUTUN : 83 000 €

FINANCEMENT

Office français de la biodiversité (OFB) à hauteur de 80% pour la ville d'Autun

COÛT ABC EPERTULLY : 45 000 €

FINANCEMENT

Office français de la biodiversité (OFB) aux 2/3 pour la commune d'Epertully

RESSOURCES-ACTEURS MOBILISÉS

- Citoyens
- Association SHNA-OFAB
- Site du Conservatoire botanique national du Bassin parisien CBN-BP)
- Services environnement et espaces verts d'Autun et du GAM

IMPACTS POSITIFS SUR LE TERRITOIRE



• Valorisation du territoire

L'Atlas de la biodiversité a mis en évidence des espèces menacées et des ZNIEFF*, mettant en valeur la qualité écologique et naturelle servant de socle à une forte attractivité du territoire pour les touristes amoureux de **nature et d'espaces préservés**.

* Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

• Attachement au territoire par sa connaissance

La connaissance et l'envie de **protéger son lieu de vie** renforcent le sentiment d'appartenance indispensable au maintien de la population présente.

• Participation citoyenne

Le mode de réalisation de l'Atlas impliquant les habitants, l'appropriation des enjeux est améliorée grâce à une **cohésion sociale et implication des acteurs locaux**.

• Intérêts pour le patrimoine paysager

Les Atlas de biodiversité créent un terreau fertile à la mise en oeuvre d'actions de **préservation de la biodiversité caractéristique du patrimoine local**, notamment par la lutte contre les espèces exotiques envahissantes qui mettent en danger les espèces natives plus fragiles.

DOCUMENTS-CADRE

- CRTE 4.4. Préserver les paysages et la biodiversité
- Action recommandée par le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)
- Charte du Parc du Morvan, orientation 3 : Préserver les ressources naturelles et reconquérir la biodiversité



Petit rhinolophe : espèce à enjeu fort



Orchis Incarnat : espèce très rare et protégée en Bourgogne